



LA TREMBLADE  
PHARE DE LA COUBRE

## RÈGLEMENT DES VISITES DU PHARE DE LA COUBRE EN CONTEXTE DE COVID

- **Le port du masque est recommandé dans les bâtiments** (phare, musée, boutique, salle expo, sanitaires publics,...). Il est recommandé de venir avec votre propre masque mais nous pouvons vous en vendre un, conforme à la législation.
- Du gel hydro-alcoolique est à votre disposition.
- Les espaces accueillant du public sont désinfectés régulièrement par nos soins.
- Respectez une distance suffisante entre chaque personne lors de votre visite et dans tous les espaces.
- Nous ne pouvons garder aucun effet personnel (poussette, sac à dos, ...) et animaux domestiques à la billetterie.
- Le nombre de personnes dans le fût du phare est limité pour répartir les flux et éviter au maximum les croisements.
- Il est possible d'accéder à l'espace boutique, en nombre restreint, et il est recommandé de toucher uniquement les produits qui vous intéressent.
- Respectez les fléchages indiquant le sens de circulation dans les espaces de visite.
- Même si nous acceptons le règlement en espèces, veuillez privilégier les paiements par carte bancaire et sans contact.

